

# École Française de Luanda

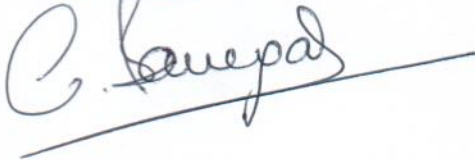
# Compte-rendu

<b>Objet</b>	Conseil d'Administration
<b>Date</b>	05/04/2018 – 17h30
<b>Local</b>	Lycée ABB BCD
<b>Participants</b>	Carla BANEGAS, Vladimir CAPINDISSA, Pierre DUJARDIN, Christine DE DECKER, Osvaldo INGLES DE SOUSA. VITTET Sébastien (COCAC), Jean-Michel BLETTERY (Proviseur), Yves PIRON (DAF),
<b>Invités :</b>	
<b>Excusés :</b>	Pascal GUERINEAU (Directeur Primaire) Florent SANJUAN Sébastien BARRAL Marc ECOFFET

Item	Description / Conclusion - Action	Responsable
<b>1</b>	<b>TARIFS</b>	
1.1	Les membres du CA soulignent une fois de plus les difficultés financières que connaît l'Etablissement. L'école subit la dévaluation et doit faire face à ses paiements vis-à-vis de l'AEFE, en payant fournisseurs et salaires. Les membres rappellent que la perte au change des frais de scolarité n'avait pas été répercutée sur les factures du trimestre précédent. La situation financière actuelle ne laisse pas d'autres possibilités que d'aligner les frais de scolarité sur le taux de la BNA. Un courrier explicatif sera envoyé aux parents pour rappeler les termes de l'indexation.	
1.2	Les membres du CA, conscients cependant des difficultés économiques que cela pourrait engendrer vis-à-vis de plusieurs familles, rappellent la création du "fond social" dont les objectifs seront expliqués aux familles en difficultés lors de la prochaine Assemblée Générale. Les familles Françaises ont quant à elles la possibilité de solliciter des bourses du gouvernement Français.	
1.3	Les tarifs de la rentrée scolaire prochaine ont été étudiés dans l'objectif de respecter l'équilibre budgétaire, tout en recentrant les tarifs français et angolais afin de diminuer plusieurs écarts, et notamment ceux entre le primaire et le secondaire. Ces propositions tarifaires doivent être validées par le conseil fiscal puis en assemblée Générale.	
<b>2</b>	<b>ASSEMBLEE GENERALE</b>	
	La date proposée est le samedi 21 avril 2018 à 09H00,  L'ordre du jour prévu : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Introduction</li> <li>• Présentation COCAC</li> <li>• Bilan financier et moral, présentation des mesures prises pour revenir à l'équilibre budgétaire (frais de scolarité / indexation, contrats, mesures en faveur des professeurs résidents)</li> <li>• Présentation de la structure, perspectives, et rôle du Proviseur.</li> </ul>	

	Si le quorum n'est pas atteint, une Assemblée Générale sera reconvoquée pour 09H30.	
3	<b>MODIFICATION DES STATUTS</b>	
	<p>Par lettre en date du 06/02 puis du 02/04 derniers, les représentants des syndicats d'enseignants demandent la modification des statuts pour pouvoir participer aux réunions du CA. Cette demande est soumise au vote.</p> <p>Les membres du CA rappellent que les réponses à cette demande ont déjà été apportées aux représentants des syndicats d'enseignants. Les statuts ne prévoient pas la présence des représentants des personnels lors de la tenue des CA de l'AEFL. Les membres du CA travaillent actuellement à la rédaction d'un Règlement Intérieur qui précisera toute la place et le rôle des représentants des enseignants et des personnels par la création de commissions consultatives ad-hoc qui viendront en appui aux réunions de Bureau de l'AEFL.</p> <p><b>VOTE: 0 POUR – 5 CONTRE – 0 ABSTENTIONS</b></p>	
	Fin de séance le 05.04.2018 – 20h15	

La Présidente



Le Secrétaire adjoint

